



Recensement en France: le point de vue des communes

Marie-Hélène Bouldard

► **To cite this version:**

Marie-Hélène Bouldard. Recensement en France: le point de vue des communes. 42èmes Journées de Statistique, 2010, Marseille, France, France. 2010. <inria-00494829>

HAL Id: inria-00494829

<https://hal.inria.fr/inria-00494829>

Submitted on 24 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recensement en France : le point de vue des communes

Marie-Hélène Boulidard, Session "Recensements" organisée par le groupe SES

Résumé

Marie-Hélène Boulidard, qui est expert démographe- ingénieur territorial, membre de la Commission nationale d'évaluation du recensement, et rapporteur du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique sur la "Diffusion des résultats du recensement", abordera les mêmes questions, cette fois du point de vue des collectivités territoriales. Les 36 000 communes françaises sont dans notre nouveau système coproductrices du recensement ; elles sont également des utilisatrices très importantes de ses résultats, qu'il s'agisse des chiffres de population légale (importants pour la vie administrative locale, et notamment pour le montant des subventions reçues de l'Etat), des statistiques décrivant la population de la commune, ou encore des outils nouveaux créés du fait de la nouvelle méthode de recensement dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme le "répertoire des immeubles localisés". Marie-Hélène Boulidard expliquera ce que la nouvelle méthode de recensement a changé pour les collectivités de différentes tailles, et décrira les difficultés qui restent à surmonter pour que cette opération favorise le plus possible une bonne administration locale du pays.